

Séance du 27 janvier 2026

Nombre de conseillers municipaux : 23
En exercice : 23
Ayant pris part à la délibération : 19

Date de la convocation : 21/01/2026
Date d'affichage : 21/01/2026
Acte rendu exécutoire après dépôt en
préfecture le :

L'an deux mil vingt-six et le 27 janvier, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrice MARTIN, maire.

Présents : Madame ANFRAY Virginie, Monsieur AUBERT Jacques, Monsieur BEAUDOIN Jean-Luc, Monsieur DUVAL Patrick, Madame GIBEAU Hélène, Monsieur HUBERT Benoît, Madame JEANNE Marie-Pierre, Madame LACAM Stéphanie, Madame LAFOSSE Anne Mary, Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur LEBON Nicolas, Madame LENORMAND Rose-Marie, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle, Monsieur MARTIN Patrice, Madame MORIN Laurence, Monsieur ROUSSEAUX Pierre, Monsieur SCHACHER Christophe, Madame VILLAIN Marie-Agnès,

Absents excusés : Madame GOULAY Martine donne pouvoir à M. AUBERT Jacques,

Absents : Monsieur BOHEME Alain, Monsieur FOISSIER Vincent, Madame MARIE Christelle, Monsieur TURPIN Laurent,

Secrétaire de séance : Madame LENORMAND Rose-Marie

Objet : adhésion à l'AMRF

Délibération 3/2026

Considérant le choix de renouveler l'adhésion à l'Association des Maires Ruraux du Calvados pour l'année 2026,

Considérant l'adhésion pour une cotisation nationale de 85.00 € et la cotisation départementale de 30.00 € soit un total de 115.00 € en 2025 pour l'AMR 14 8 Rue André LEMAITRE 14270 CESNY AUX VIGNES.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'adhésion à l'AMFR.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 29 janvier 2026

Le Maire



La secrétaire

R-M LENORMAND